

## QUELLE SYNTAXE POUR L'APPOSITION ? LES TYPES D'APPARIEMENT DES APPOSITIONS FRONTALES ET LA CONTINUITÉ RÉFÉRENTIELLE

Cet article propose une présentation de certains des principaux problèmes du système appositif, en prenant pour cadre d'analyse le mode de rattachement des constructions frontales à la prédication première, et le rôle joué par le point d'ancrage du segment détaché dans la continuité référentielle. Sont donc écartés de l'étude les syntagmes binominaux ( $N_1 N_2$  : ex. *le philosophe Descartes* ;  $N_1$  de  $N_2$  : ex. *la ville de Pontoise*), que la tradition grammaticale, comme l'a rappelé la présentation de ce numéro, a longtemps associés à la catégorie appositive. Cette éviction des tours non détachés ne s'inscrit pas seulement dans une stratégie de resserrement du champ de l'analyse. Elle marque la dissociation de deux objets, que je considère, à la suite d'autres observateurs, comme distincts et hétérogènes, le segment (*de*)  $N_2$  relevant du mécanisme déterminatif de l'épithèse (voir entre autres, sur ce point diversement traité : Pignon, 1961 ; Zemb, 1978 ; Kleiber, 1985 ; Wilmet, 1986 ; Noailly, 1990 et ici même ; Forsgren, 1991, et ici même). Par la notion de *frontalité* — *frontalité prédicative* et non exclusivement phrastique (Neveu, 1998a : 87-88) —, sont soulignées l'insuffisance descriptive du couple antéposition/postposition, qui ne prend pas en compte la situation du segment dans l'énoncé, ainsi que la nécessité d'une ouverture de la réflexion à la dynamique communicationnelle.

Borner l'étude à la frontalité du système a pour intérêt de faire porter l'attention sur les niveaux d'analyse de la construction appositive. À la question, rémanente, de la nature du phénomène grammatical visé par l'étiquette d'*apposition* (« fonction » ou « mode de construction ? »), il est préférable de substituer aujourd'hui celle du type de syntaxe (micro ou macro) susceptible d'optimiser la notion et de lui conférer une existence linguistique stable. Renversant ainsi l'ordre attendu de la problématique, selon lequel il revient à la syntaxe d'interroger les catégories fonctionnelles et non à ces catégories de tracer les frontières du domaine syntaxique, on vise à sortir la problématique appositive du seul cadre phrastique, tout en maintenant dans la métalangue un concept qui, pour mal taillé qu'il paraisse, n'en est pas moins indispensable à la description grammaticale, comme en témoigne son histoire puisqu'aucune notion n'a pu lui être substituée durablement de manière opératoire. Mais ce renversement ne prend sens que si on place l'étude sur le terrain de la comparaison du type et de l'occurrence, en l'ouvrant aux structures variantes et aux difficultés méthodologiques qu'elles peuvent engendrer. C'est donc dans ce cadre que s'inscrit le présent article.

# 1. Centralité de l'appariement dans la problématique appositive

## 1.1. La coréférence : une illusion explicative

Il ressort des débats anciens ou récents sur l'apposition que la pierre d'achoppement de la notion est la coréférence. Pour beaucoup d'auteurs, c'est de la valeur exclusive du critère de l'identité référentielle entre deux expressions nominales réunies dans une même séquence que dépend l'existence de l'apposition. L'étendue de son champ d'application est en effet amenée à varier considérablement (éviction ou intégration des constructions adjectivales) selon que la coréférence y est retenue comme un critère définitoire de la catégorie, ou simplement descriptif de certains types de constructions.

Or, on néglige fréquemment, au profit de la configuration morpholexicale, le rôle de la syntaxe dans les mécanismes référentiels. Mats Forsgren (1991 : 599-605) a montré, à propos des syntagmes binominaux, que dans la plupart des tours associés à l'apposition le critère de la coréférence est inopérant. Mais on peut étendre cette analyse aux tours détachés visés par la notion. Pour qu'il y ait coréférence *stricto sensu*, il faut nécessairement qu'il y ait référence, c'est-à-dire qu'y soit à l'œuvre, pour reprendre ici provisoirement la distinction de Jean-Claude Milner (1982 : 9-17), non pas seulement une référence virtuelle, définie par des propriétés lexicales, mais une référence actuelle, définie par la relation entre une séquence linguistique et un segment de réalité, relation qui confère à l'expression sa capacité désignative. Les constructions adjectivales ou nominales sans déterminant, qui ne manifestent de par leur structure aucune autonomie référentielle, ne posent pas problème sur ce point dans la mesure où elles ne peuvent entrer dans le champ de la coréférence (voir ici même les contributions de B. Combettes et de L. Picabia)<sup>1</sup>. Mais il n'en va pas de même pour les noms propres

1. Sur ce point, que je ne peux développer, je renvoie à Neveu (1998a : 121-165) et à Combettes (1998 : 9-54). Dans ces constructions non référentielles, Bernard Combettes reconnaît toutefois « une coréférence entre un sujet sous-jacent et un référent recouvert par une expression située en principe dans la phrase », (1998 : 13), partant de l'idée que la prédication seconde, qui caractérise les constructions détachées, entraîne nécessairement la présence d'un « référent sous-jacent » (*ibid.*). La notion de « sujet sous-jacent », élaborée à partir de la reconstruction d'une relation sujet/prédicat, qui serait caractéristique des constructions détachées, ainsi que la notion de « référent sous-jacent », me semblent ici contestables. Les notions de *sujet* et de *référent* sont hétérogènes, c'est pourquoi il n'est pas précisé si cette « sous-jacence » affecte l'ensemble du prédicat (sujet sous-jacent) ou seulement la tête (référent sous-jacent). Le propre de la structure appositive, particulièrement dans sa réalisation frontale, qui est celle retenue par Combettes pour son exemplification, est de faire apparaître deux relations prédictives bâties autour d'un même support, lequel fonctionne comme un constituant pivot (Neveu, 1998b : 372). La « sous-jacence » me semble bien plutôt affecter l'opérateur verbal de cette prédication seconde, qui, lui, ne fait l'objet d'aucune réalisation en surface. Qu'elle soit à tête adjectivale, participiale ou nominale, la construction, dépourvue d'actualisateur et de référence, manifeste ainsi une incidence externe, selon laquelle le support est nécessairement situé en dehors de l'unité en question. Or, la notion de « référent sous-jacent » implique un mécanisme incidentiel interne, semblable à celui du nom, selon lequel apport et support de signification sont indissociables. Il y a donc incompatibilité entre l'hétéronomie référentielle de ces constructions à prédication seconde et l'idée d'un support intégré sous-jacent. Le support — grammatical ou référentiel — est toujours donné dans une prédication différente, la prédication première, qui leur sert de matrice. La notion de « support sous-jacent » me semble en

(Np) et les constructions à déterminant, qui, décrites comme coréférentielles, sont réputées saturées référentiellement (Combettes, 1998 : 24-28). Cette approche rappelle toute la difficulté et les limites de la notion de coréférence (telles qu'elles ont été exposées, entre autres, et diversement, dans Fauconnier, 1974 et Milner, 1982), puisque le caractère référentiel des séquences détachées est déduit du matériel qui les compose, c'est-à-dire qu'il est pensé au seul niveau de la structure interne du syntagme, et non pas aux niveaux de la structure syntaxique et de la dynamique de l'énoncé, ce qui révèle une vision discontinue du phénomène appositif. Une telle analyse — qui s'appuie sur l'autonomie référentielle de chacun des deux constituants de l'apposition, mais qui omet de prendre en compte la virtualité de cette référence, puisqu'elle n'est pas saisie dans un continuum discursif — aboutit invariablement à accepter l'idée d'une permutableté sémantique entre le segment détaché et son support, c'est-à-dire celle d'une équivalence entre leur contenu respectif (je souligne le segment détaché) :

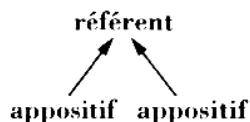
- (1) a. M. Gordon, *le président du Directoire*, reçoit le jeudi.  
 b. Le président du Directoire, *M. Gordon*, reçoit le jeudi.

La plupart des auteurs s'attachent généralement à décrire l'échange de fonction grammaticale des deux constituants dans le passage du type (1a) au type (1b) ou inversement, transfert positionnel que l'on sait impossible pour les appositions non déterminées, qui forment un segment de discours inapte à la fonction sujet. Toutefois la variation du fonctionnement référentiel entre le type (1a) et le type (1b) et la différence des visées informationnelles qui s'y manifestent sont bien plus rarement traitées. La permutableté évoquée plus haut est en fait incompatible avec l'analyse des détachements appositifs en termes de prédication *seconde*, type de prédication soumise à l'existence d'une prédication de rang supérieur (voir entre autres : Mélis, 1988 ; Forsgren, 1988 ; Furukawa, 1996 ; Combettes, 1998 ; Neveu, 1998a ; Wilmet, 1998), puisque la notion même de prédication seconde marque nécessairement l'idée d'une ordination prédicative, qui se trouve ici subvertie. Cette permutableté sémantique des constituants appositifs ne peut être obtenue que dans le cadre d'une description linguistique menée hors contexte. Elle est donc forcément falsifiée par la structure informationnelle de l'énoncé, qui organise l'ordonnement des groupes syntaxiques, et tout particulièrement celui des groupes périphériques aux positions argumentales, selon une détermination du niveau local par le niveau global (Rastier & *alii*, 1994 : 37 et *passim*). Peut-on accepter l'idée de la pertinence de la notion de prédication seconde de type appositif sans rapporter l'analyse des structures concernées à l'intention communicationnelle du discours et à la problématique interprétative ?

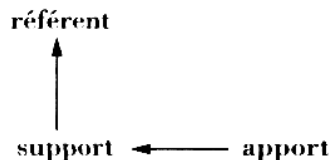
Je retiens l'hypothèse selon laquelle, dans le système appositif, détachement et prédication seconde entraînent le blocage de tout mécanisme référentiel du segment concerné, lequel a pour fonction générale de *prédiquer* les propriétés du support et non pas de *désigner* un référent (voir ici même les contributions de M. Noailly et de L. Picabia). La valeur dite « identifiante » des prédicats de dénomination, type (1b),

revanche parfaitement recevable dans le cas des constructions qui échappent à cette ordination prédicative, et qui manifestent par là même un comportement syntacticosémantique très différent, dans lequel s'observe la réduction syntagmatique d'une relation prédicative. Ces structures autonomes, que je tiens pour étrangères au système appositif, seront évoquées en 1.2.

fréquemment convoquée pour illustrer le fonctionnement coréférentiel des constructions, doit ainsi être tenue pour un effet de sens résultant le plus souvent de l'abstraction du terme détaché de son environnement <sup>2</sup>. Elle n'est nullement une constante, et si elle apparaît dans certaines configurations discursives, elle ne peut être pour autant posée *a priori*, ni d'ailleurs bornée à ce seul type de prédicat, puisqu'elle est largement donnée par l'orientation pragmatique du discours (Neveu, 1998a : 72-86). Quoi qu'il en soit, ce qui est généralement analysé comme un acte de référence au sens searlien d'une relation mots/monde, c'est-à-dire comme la *désignation* d'une entité extralinguistique, me semble devoir être décrit, plus justement, comme un *renvoi* <sup>3</sup> — non par pointage <sup>4</sup>, mais par assignation prédicative — à un référent déjà verbalisé, autrement dit introduit en discours, soit par le support contrôleur, si le support est un terme référentiellement autonome, soit par un autre constituant dont le support se fait alors le relais, si ce dernier est un anaphorique. Ainsi, à l'explication coréférentielle courante des appositions déterminées, qui postule une symétrie entre deux éléments de référence actuelle (coréférence actuelle selon Milner, 1982 : 11), et qui bloque toute ordination entre les appositifs et donc toute partition du système en termes de support et d'apport, réduisant la construction à la formule du pléonasme :



je substitue une explication fondée sur une triple hétéronomie — syntaxique, sémantique, référentielle — de l'appositif détaché (pour simplifier la figure, je considère que le terme support exerce également de manière directe le contrôle référentiel de l'apport ; la question du contrôle du système <sup>5</sup> sera traitée en 3.) :



Se retrouvent donc ici certaines caractéristiques des phénomènes endophrasiques <sup>6</sup>. On notera toutefois qu'à la différence du terme anaphorisant, le segment détaché de l'apposition ne peut recevoir de tête clitique en raison des particularités positionnelles

2. On trouvera dans Neveu (1998a : 72-86) une discussion des types sémantiques proposés par Forsgren (1988 ; 1991).

3. Sur la distinction désignation/renvoi, voir Corblin (1995 : 15).

4. Sur la notion de *pointage*, voir Berrendonner (1990 : 29), qui la définit comme une relation présuppositionnelle établie entre une forme de rappel et une information présente dans la mémoire discursive.

5. Sur la notion de *contrôle*, qui est issue des travaux de la grammaire générative sur les faits de gouvernement et de liage, voir entre autres, pour une application à certains types de constructions détachées, Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989).

6. Les deux schématisations qui précèdent, comme l'indique partiellement la place de l'apport dans la seconde, ne représentent que le fonctionnement des constructions déterminées.

qui sont les siennes. Dans le cas de l'apposition déterminée, il est donc toujours pourvu d'un descripteur nominal sémantiquement actualisé, qui a la charge de prédiquer les propriétés de son contrôleur référentiel. Cette prédication se fait par l'extraction d'un rôle *actanciel*, qui prend *ipso facto*, par cette mise en retrait spécifique de la structure argumentale de l'énoncé, une valeur qualificative. L'effet référentiel provient précisément de cette apparente duplication actancielle, qui, par le jeu des déterminants, permet en outre à des mécanismes endophoriques de se développer à l'intérieur de la construction, sans pour autant modifier la hiérarchie des deux constituants <sup>7</sup>. Pour les constructions sans actualisateur, la prédication des propriétés du contrôleur se fait par l'extraction directe d'une *qualification actancielle*. D'un type à l'autre, l'apport ne révèle bien sûr pas le même degré de dépendance syntacticosémantique à l'égard du support, mais la dépendance référentielle à l'égard du contrôleur est du même ordre, et la *caractérisation actancielle* active dans tous les cas <sup>8</sup>.

## 1.2. Quel détachement pour l'apposition ?

Le détachement linguistique induit l'existence d'un énoncé comme base, qui lui sert de matrice. Pour en caractériser les types, il est donc nécessaire de considérer non seulement la configuration du segment visé par la notion, mais aussi — et peut-être surtout — la nature et la position de son point d'ancrage.

Rapporté à la question de l'actance, au sens de Lazard (1994), le détachement fait apparaître trois principaux types d'organisation syntaxique : (i) les détachements qui reposent sur des redoublements actanciels (les dislocations — ou topiques — , et les vocatifs : voir *infra* 1.3.) ; les similitudes formelles et pragmatiques des topiques et des vocatifs ont été abordées par Knud Lambrecht (1998) ; (ii) les détachements qui se constituent en expansions de relations prédicatives, et qui manifestent une incidence relationnelle (les circonstants : voir *infra* 1.3.) ; (iii) les détachements qui se constituent en caractérisations actanciennes, c'est-à-dire en expansions de postes actanciels. C'est donc dans ce type que je fais figurer l'apposition. Bien sûr, ces distinctions syntactico-sémantiques n'excluent aucunement le repérage de mécanismes pragmatiques communs. Ils ne seront toutefois pas traités dans cet article.

Cette approche du détachement appositif semble résister en apparence à deux problèmes. Tout d'abord, celui des constructions dites « adpropositionnelles », « exophrastiques », ou « incidentes à la phrase », qui connaissent une grande mobilité dans l'énoncé :

7. L'existence de prédications « inverses » dans les constructions métaphoriques du type support *ce N*, apport *le N*, ex. « Il se sentit enseveli à la fois par ces deux infinis, l'océan et le ciel » (V. Hugo, *Les Misérables*), n'est pas de nature à remettre en cause cette hiérarchie, qui est fondée sur une ordination prédicative repérable à l'échelle de l'énoncé, et déterminée par l'orientation pragmatique du discours (voir *infra*, en 3). L'apparente valeur prédicative du syntagme démonstratif n'est nullement incompatible avec la fonction de contrôleur actanciel, et n'annule pas la prédication de propriétés fournie par l'apport. Elle souligne toutefois, du point de vue de l'encodeur, le caractère non fini du support appositif au plan informationnel. Sur ces tours, voir : Tamba-Mecz (1975) ; Neveu (1998a : 111-118 ; 1998b : 370-371), Noailly, ici même.

8. Sur la distinction entre les types déterminés et non déterminés, que je ne peux développer ici, voir entre autres : Tamba-Mecz (1975) ; Picabia (1991) et ici même ; Neveu (1998a : 90-168) ; Noailly, ici même.

- (2) *Chose frappante*, aucune question ne fut faite, aucune autorité n'intervint. (V. Hugo, *Les Misérables*, I)

Henri Van den Bussche a montré, en recourant aux tests du clivage, de la négation et de l'interrogation (1988 : 118-120), que le degré d'intégration syntaxique de ces séquences est nettement plus faible que celui des constructions adnominales. L'incidence relationnelle de ces tours et le lien sémantique qu'ils établissent avec la prédication droite révèlent une analogie de fonctionnement avec les adverbes de phrase modalisant, par appréciation subjective, le contenu de l'énoncé, ou son énonciation. Le segment détaché manifeste en effet un mouvement de pensée nettement thétiq ue, qui s'accompagne d'une rupture, produite par le décrochage métadiscursif. J'ai moi-même montré (1995 : 25 ; 1998a : 197-198 ; 1998b : 374) qu'en site frontal, le segment détaché, contrairement aux constructions à support actanciel, ne présente pas le comportement thématique de point d'ancrage informationnel ouvert sur le contexte verbal antécédent, car il ne véhicule aucune information donnée, et ne traduit aucune saillance référentielle. On a plutôt affaire à une assertion antéposée d'apparence fortement elliptique, qui n'est bien sûr pas sélectionnée par le groupe thématique de la phrase. La structure marginale et autonome de tels segments est en outre confirmée par le fait que leur très accessible réécriture phrastique, au moyen d'un introducteur présentatif (Van den Bussche, 1988 : 120), en révèle toute la dimension propositionnelle. Tout porte à croire que l'on a quitté ici le terrain de la prédication seconde, qui décrit le système appositif, pour entrer dans un autre espace syntaxique, celui de la prédication autonome. Plus aucune forme de contrainte rectionnelle ne vient affecter la relation entre le segment détaché et le reste de la phrase. Le pluriel sur *chose frappante* pourrait être ici un ajustement morphosyntaxique légitime, mais le singulier de ce nom de procès, au comportement massif, comme l'a montré Georges Kleiber, vient en fait marquer l'indifférence au nombre.

Le second point de résistance de cette approche du détachement est fourni par les cas où aucun morphème ne vient sémantiquement instancier dans la phrase le contrôleur du terme détaché. Cette configuration, faiblement représentée en français contemporain, qui révèle toute l'indigence descriptive de la notion de phrase, à laquelle se trouve ordinairement subordonné le détachement, se rencontre pour l'essentiel avec des segments à tête participiale. J'emprunte l'exemple suivant à Marie-José Reichler-Béguelin (1995)<sup>9</sup> :

- (3) C'est son père, René, qui avait pris en main et développé la station en profitant du boom des années 70. *Décédé subitement d'un accident de la route en 1986*, on craignait le pire pour la suite. (*Hebdo*, 5/11/92)

Il apparaît nettement ici que l'incidence de la tête du segment détaché s'exerce sur un constituant actanciel placé dans le contexte antécédent (*René*). Si, comme le signale M.-J. Reichler-Béguelin, la décontextualisation de telles configurations syntaxiques suscite nécessairement l'impression d'anomalie, en bornant l'observation au seul cadre de la phrase, on doit aussi considérer que ces structures feraient l'objet d'un

9. Je remercie M.-J. Reichler-Béguelin d'avoir eu l'obligeance de me communiquer son article. Pour ce type de construction, on pourra également se reporter à Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989 : 117-123) et Charolles & Combettes (1999 : 101).

rattachement inapproprié à la catégorie appositive. Car l'absence de représentant du contrôleur ne concerne pas la prédication qui se déploie à droite du segment détaché, mais bien le segment détaché lui-même, par réduction d'une proposition participiale à son noyau prédicatif. On a donc affaire à un évitement de la disjonction actancielle propre à la participiale, disjonction qui, si elle était réalisée ici, contraindrait à la réintroduction du contrôleur sous sa forme pleine (*René*), ce qui dans un empan verbal exigu, serait redondant, et par conséquent non pertinent au plan informationnel.

### 1.3. Appariement et sphère actancielle

Décrire le système appositif comme l'appariement d'un apport et d'un support réunis dans un même cadre syntacticosémantique que définit un mécanisme d'incidence, c'est donc afficher son irréductible complexité, en rappelant la dynamique qui préside à la constitution de ce système (Tamba-Mecz, 1975 ; Forsgren, 1988 ; Neveu, 1998a, 1998b). C'est aussi s'écarter du point de vue strictement fonctionnel et analytique de la grammaire traditionnelle, pour ouvrir une perspective sémantique et informationnelle.

Le noyau dur de cette notion d'appariement est constitué par la coalescence des appositifs, qui définit la sphère actancielle (Neveu, 1998a, 1998b). L'hypothèse formulée étant que l'incidence de l'apport au support fait nécessairement groupe, et que le segment détaché évolue, par contrainte d'interprétabilité, dans la zone de localité de son support actanciel, qui en commande le fonctionnement aux différents niveaux de réalisation du sens, et cela dans un espace linguistique étroit. Option explicative qui permet de considérer, dans une perspective communicationnelle, que c'est le groupe qui est activé dans le discours, et non le seul apport. L'étude de corpus à laquelle j'ai procédé — textes (auto)biographiques, rubriques nécrologiques, articles de presse, annonces d'emplois, recueillant environ 2000 occurrences — témoigne de ce que le fonctionnement informationnel de ce dernier est tendanciellement celui de son support, thématique si le support est thème, rhématique si le support est rhème <sup>10</sup>.

Cette approche est importante pour la typologie des constructions détachées. Elle permet tout d'abord d'éviter la confusion avec la catégorie circonstancielle, et l'assimilation des circonstances aux circonstants. Ainsi, pour ce qui concerne par exemple les constructions absolues, leur étiquetage circonstanciel résulte-t-il dans une large mesure d'une mauvaise gestion du conflit conceptuel entre incidence et portée <sup>11</sup>. Ces constructions présentent un fonctionnement incidentiel de nature adjective, semblable à celui

10. On trouvera dans Neveu (1998a : 179) un développement sur le cas des apports rhématiques dont l'incidence s'exerce sur le thème par-delà le SV.

11. Contrairement à la portée qui n'a pas de réalité formelle, qui n'est pas isolable, et qui résulte d'un choix de parcours interprétatif, l'incidence se calcule par rapport à des marques de dépendance rectionnelle car ses contraintes sont liées au regroupement syntagmatique des constituants de l'énoncé. Au plan sémantique, l'incidence ne fait donc que décrire partiellement et indirectement la valeur d'un terme, à partir de laquelle se construit l'interprétation. Comme l'a montré Catherine Fuchs (1993 : 283), à ce niveau, chaque solution sémantique est exclusive de toutes les autres « et la plurivocité ne peut recouvrir que des alternatives syntaxiques ». Ce n'est pas le cas de la portée, qui autorise des « coulissages interprétatifs » (Fuchs, 1993), car elle est seulement

des appositions, et caractérisé par la présence d'un support actanciel (Neveu, 1998a : 70-71). Fonctionnement très différent de celui des circonstants, de nature adverbiale, où l'incidence s'exerce en fait à l'égard d'une autre incidence. Or il est généralement entendu que la valeur circonstancielle d'une construction détachée, valeur d'ailleurs souvent décrite comme une constante du placement frontal <sup>12</sup>, est l'indice de la dépendance sémantique de la construction à l'égard du SV, et donc l'indice d'une portée dont le champ s'exerce sur l'entier de la relation prédicative. Pour ce qui est de la construction absolue, comme ce fut le cas de l'adjectif détaché dans certaines analyses des années soixante <sup>13</sup>, cela se traduit fréquemment par un rattachement à la catégorie des circonstants. Cette valeur est pourtant très instable, et doit être approchée comme une tendance, mais non en termes de contrainte et d'invariance, puisqu'elle peut être inhibée :

- (4) a. *Les mains dans les poches*, Gordon se rend au Royal Palace. [valeur inhibée]  
 b. *Les mains dans les poches*, Gordon n'a pu faire le geste qui l'aurait sauvé. [valeur active : causalité]

La circonstance n'est ici en aucune manière intégrée, mais construite en microcontexte. Elle est un effet de sens résultant de l'assemblage des segments constitutifs de l'énoncé. La seule valeur intégrée est celle d'une qualification comportementale attachée au seul signifié du segment détaché, et que véhicule tout prédicat adjectival du même ordre. En outre, si la circonstance, lorsqu'elle apparaît, requiert en général un effort cognitif limité, borné au contact de deux prédications dans un même cadre phrastique comme en (4b), elle peut aussi, selon les configurations, complexifier le processus interprétatif. C'est notamment le cas lorsque la relation circonstancielle ne peut être établie qu'au niveau macrosémantique, c'est-à-dire au niveau d'une sémantique textuelle. Pour sortir du strict cadre de la construction absolue, on pensera au célèbre :

- (5) *Clandestin*, je fus vrai (J.-P. Sartre, *Les Mots*),

où le niveau sémantique de la phrase hors contexte dirige l'interprétation vers la concession de façon à contourner le paradoxe (*bien que clandestin*), et où le niveau macrosémantique, celui de la séquence textuelle, l'oriente inversement vers la causalité paradoxale (*parce que j'étais clandestin*). Le choix du parcours interprétatif est ici déterminant (sur la distinction apposition/circonstant voir D. Leeman, ici même).

Cette approche de l'apposition comme système permet également d'établir une distinction pragmatique entre ces structures appositives, qui reposent sur le mécanisme de la caractérisation actancielle, et les détachements par redoublement d'actant déjà évoqués, du type vocatif (ex. « *Chérie*, je t'ai dit que j'étais malade ! », Lambrecht, 1998 : 35), ou topique (ex. « *Jean*, il m'a dit qu'il était malade », *ibid.*). Si dans tous les cas le segment détaché a le statut de non-argument, les vocatifs et les topiques ont bien une fonction référentielle, ce qui les distingue non seulement des appositions mais aussi

indexée par l'interprétation. Sa nature exacte n'est pas de type sémantique, mais pragmasémantique.

12. Sur ce point, voir ici même les analyses différentes de L. Picabia et B. Combettes.

13. Voir la notion d'*apposition circonstancielle*, entre autres dans Pignon (1961 : 257).



des insultes et autres interjections dont la fonction essentielle est de prédiquer. Lambrecht décrit la forme de ces constructions topiques et vocatives comme étant régie par le principe cognitif général de séparation de la référence et de la relation, principe selon lequel « il vaut mieux coder l'information référentielle nécessaire pour établir un référent topical dans un discours indépendamment de la proposition qui contient l'information pertinente concernant ce référent » (*ibid.*). Ce qui lui fait analyser vocatifs et topiques comme des constituants liés à la référence plutôt que liés aux rôles. Cette séparation n'est pas concevable dans le cas de l'apposition, en raison de la coalescence de l'apport et du support dans la sphère actancielle, mais aussi en raison de la relation sémantique qui peut s'établir, comme on vient de le voir, entre prédication première et prédication seconde.

## 2. Les types d'appariement

Dans le cas des appositions frontales, il convient de distinguer, en français contemporain, un appariement de type standard, ainsi décrit eu égard à sa fréquence, donc nettement dominant dans l'usage, et un appariement de type asymétrique, qui apparaît aujourd'hui comme une variante assez marquée, mais dont l'histoire de la langue nous apprend qu'il fut jusqu'à la fin de la période classique, particulièrement sous sa réalisation participiale, le mode de construction le plus répandu du détachement en tête (voir ici même la contribution de B. Combettes, ainsi que celle de L. Picabia, section 2.2.2.). On peut tenir l'appariement pour standard lorsque l'apport manifeste une incidence directe sur le référent du support, c'est-à-dire lorsque le champ référentiel de la base actancielle (contrôleur) appelée par le terme détaché est intégralement couvert par le groupe en poste sujet :

(6) *Chanteur infatigable*, le barbier de Séville rase aussi les mélomanes ;

(7) *Chanteur infatigable*, il rase aussi les mélomanes.

L'appariement est asymétrique lorsqu'il manifeste une obliquité, c'est-à-dire une incidence indirecte entre les appositifs, soit parce que le référent de la base actancielle n'est que partiellement couvert par le groupe en poste sujet — l'indice étant un morphème déterminant :

(8) a. *Chanteur infatigable*, son voisinage n'est pas de tout repos ;

soit parce que ce référent se trouve reporté obliquement sur un morphème objet de type pronominal :

(9) a. *Chanteur infatigable*, les barbes l'inspirent irrémédiablement ;

ou bien sur un morphème actanciel affecté à la détermination d'un constituant du groupe objet (Neveu, 1998a, 1998c) :

(10) a. *Chanteur infatigable*, un même talent fait son bonheur et le malheur de ses clients.

Mon corpus indique que dans ces cas d'asymétrie le contrôleur du système, en dépit de la possibilité de la construction, ne fait généralement pas l'objet d'une dénomination directe au moyen d'un Np ou équivalent :

- (8) b. ?*Chanteur infatigable*, le voisinage du barbier de Séville n'est pas de tout repos ;
- (9) b. ?*Chanteur infatigable*, les barbes inspirent le barbier de Séville irrémédiablement ;
- (10) b. ?*Chanteur infatigable*, un même talent fait le bonheur du barbier de Séville et le malheur de ses clients.

De telles configurations (type a) sont donc dépourvues d'autonomie référentielle. Elles posent un problème d'actance qui ne peut pas être réglé dans un cadre microsyntaxique, et dont la résolution requiert l'exploration d'une séquence verbale non dimensionnée *a priori*. On observe que, déterminant ou pronom, le marqueur actanciel y est morphologiquement inapte à occuper la fonction sujet, qui est la fonction du support de l'apposition frontale en synchronie contemporaine. Ce qui rend manifeste le fait que ces séquences signalent un support grammatical fonctionnellement lacunaire. Cela n'invalide pas pour autant le mécanisme incidentiel qui caractérise l'apposition. Les morphèmes actanciels qui couvrent obliquement le contrôleur suffisent à rendre cette incidence interprétable, bien qu'elle soit en fait inaboutie.

On tire communément parti (entre autres, Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1989 ; Berrendonner, 1990 ; Combettes, 1993) de ces constructions « anacoluthiques » pour distinguer deux types de grammaires : (i) une grammaire de phrase, installée tardivement dans l'histoire de la métalangue, qui prescrit le mode standard et censure l'anacoluthie ; (ii) une grammaire énonciative, ou textuelle, qui voit dans l'asymétrie un des nombreux arguments de la facticité du moule phrastique. Dès lors, il peut apparaître cohérent de dénoncer les prescriptions pédagogiques arbitraires de la grammaire de type (i), et son influence néfaste sur le développement des pratiques syntaxiques en français contemporain. J'ai exposé ailleurs (Neveu, 1998c) un point de vue critique sur cette explication, qui tend à justifier, par la normativité d'une certaine métalangue, la fréquence du mode standard. Je me contente donc de rappeler que si cette version séduisante des faits n'est pas sans pertinence historique (resserrement du schéma syntaxique et affaiblissement du rôle de marqueurs de cohésion textuelle des constructions détachées coïncidant avec l'émergence de la notion de phrase : voir ici même l'article de B. Combettes), elle fait toutefois une part trop importante au poids de la doxa grammaticale en français contemporain. Car dans cette argumentation, seule l'allégeance à la norme expliquerait l'hégémonie du mode standard aujourd'hui, alors que sur ce type de faits l'étau s'est depuis bien longtemps desserré. Et comment expliquer la présence même très déséquilibrée dans un même idiolecte des deux types de constructions sans tenir la norme justement pour faiblement opérante ? Cette explication présente aussi l'inconvénient de borner la description des constructions au niveau formel, et de négliger l'économie sémantique et pragmatique qui gère respectivement et contrastivement le tour standard et le tour asymétrique. C'est pourquoi je souhaiterais proposer quelques pistes qui permettent de dégager la spécificité de chacun de ces appariements, et qui soient susceptibles d'éclairer leur fonctionnement textuel.

### 3. La contextualité des modes standard et asymétrique

#### 3.1. La saillance du contrôleur

Si l'on en revient aux séquences (6)-(10a) et à la question du positionnement des tours dans l'espace phrastique, on observe aisément, par l'examen du poste sujet, en

dépit d'un cadre expositif sans contexte, la gradualité de la saillance qui frappe le contrôleur du système. Le degré de contextualité, c'est-à-dire d'intégration discursive, des types (7)-(10a) semble infiniment supérieur à celui de (6), qui présente, comme dans la plupart des exemplifications de l'apposition dans les grammaires, un support formé d'une description définie informationnellement complète, qui équivaut à une expression dénominative en Np, et dont l'autonomie référentielle réduit d'autant la nécessité interprétative de la saillance du contrôleur par antécédence. Dès lors, il est légitime de s'interroger sur les configurations textuelles dans lesquelles (6) est susceptible d'être validé comme occurrence, car il est paradoxal de voir figurer, dans un même énoncé et dans une même sphère actancielle, un marquage de forte accessibilité référentielle (l'apport en site frontal) et un marquage de saillance nulle ou faible (le support formé d'une description définie complète : dans les travaux récents sur le degré d'accessibilité référentielle des expressions linguistiques, comme ceux de Mira Ariel ou Denis Apothéloz, Np et descriptions définies figurent parmi les expressions d'accessibilité minimale). À partir d'un cas comme celui-là, on est tenu de prendre en considération la valeur exclusivement pragmatique de la frontalité dans le système appositif, car elle présuppose une saillance du référent du support que la structure du SN sujet et l'absence de contexte verbal antécédent ne semblent pas confirmer. Qu'en est-il dans les faits ?

### 3.2. *Le mode standard*

Le type illustré par (6) se rencontre couramment dans l'écrit journalistique. Il est construit sur un apport de nature presque exclusivement participiale :

- (11) Jean-Claude Grenier [titre principal] Un comédien énergique [titre secondaire] L'ACTEUR Jean-Claude Grenier est mort à Paris dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 février à l'âge de quarante-deux ans. [alinéa] Né le 10 octobre 1956, Jean-Claude Grenier était atteint d'ostéogénèse imparfaite, dite maladie de cristal, la même que celle dont souffrait le pianiste Michel Pétrucciani. (*Le Monde*, 10/2/1999)
- (12) Trois nouvelles mises en examen dans l'enquête sur le RPR [titre] VALIDÉE dans ses grandes lignes par la chambre d'accusation de Versailles (*Le Monde des 27 et 28 janvier*), l'enquête du juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure sur le financement du RPR a connu un rebondissement discret. (*Le Monde*, 22/2/1999)
- (13) Retraites : les solutions des partis politiques [titre principal centré en première page] ■ Interrogés par « *Le Monde* », les dirigeants du PC, du PS, du RPR, de DL et de l'UDF disent vouloir sauver le système par répartition ■ Tous doutent de la possibilité de maintenir l'âge légal de la retraite à soixante ans ■ Ils s'opposent, unanimement, à un « grand soir » sur les régimes des agents de l'État. (*Le Monde*, 24/2/1999)
- (14) Le FN éclaté [titre] *Voulue par Bruno Mégret*, la mutation du Front National de mouvement protestataire en parti de pouvoir est difficile. (*Le Monde*, 24/2/1999)

On relève bien dans ces séquences une apparente distorsion référentielle entre frontalité [+ accessibilité] et structure du SN support [- accessibilité]. Mais on observe que dans aucun des cas la construction appositive ne figure en position inaugurale dans le

texte. Elle fait toujours suite à un titre, à un ensemble de titres ou à un paragraphe. Il y a donc à établir ici une relation entre la frontalité de l'apport et l'existence d'une matière verbale antécédente. On ne doit pas en conclure pour autant que ces constructions sont sémantiquement inaptes à l'ouverture *ex abrupto* des séquences textuelles. Un tel dispositif révèle plutôt, du point de vue de l'encodeur, une faible pertinence informationnelle, susceptible de compliquer l'énoncé en faisant sortir l'interprétation du cadre de la référence cotextuelle. Comme l'illustre (15), l'évitement de ce type de configuration est systématique au départ des séquences non titrées :

- (15) ■ IRIS MURDOCH, *romancière irlandaise, auteur d'une trentaine de romans à succès*, est morte lundi 8 février à l'âge de soixante-dix-neuf ans, dans une maison de soins d'Oxford, non loin de Londres, où elle avait été admise il y a trois semaines. (*Le Monde*, 10/2/1999)

Dans le domaine référentiel, la frontalité de l'apposition ne semble pas avoir d'autre fonction que de marquer, de manière parfois redondante, une présomption d'accessibilité. Ne pouvant à elle seule indexer la saillance du contrôleur, elle se trouve généralement engagée, comme ici, dans un mécanisme de continuité de topique, auquel elle contribue mais indirectement puisque l'apport détaché n'est pas dans une position syntaxique référentielle. Cette continuité varie bien sûr selon les séquences. Elle peut prendre, comme en (11), l'aspect d'un enchaînement souligné par une progression à thème constant réitérant le même support (*Jean-Claude Grenier, L'acteur Jean-Claude Grenier, Jean-Claude Grenier*). Les rubriques nécrologiques, qui ne sont pas seulement informatives puisqu'elles s'inscrivent aussi dans le genre de l'hommage, présentent fréquemment cette configuration. La continuité peut afficher également, comme en (12)-(14), une structure plus inférentielle, réalisée soit par un décalage fonctionnel : circonstant/sujet en (12) (*dans l'enquête sur le RPR/l'enquête du juge d'instruction de Nanterre*), sujet/complément de nom en (14) (*Le FN/du Front National*), soit par une relation lexicale de hiérarchie, en (13) (*partis politiques/les dirigeants du PC, du PS, etc.*). Dans tous les cas, la frontalité de l'apposition apparaît comme un mode d'agencement iconique destiné à visualiser l'intention communicationnelle. Le fait que le support soit référentiellement autonome ne signifie pas pour autant qu'il y ait une disjonction informationnelle entre les deux constituants du système. Ce n'est pas l'apport qui confère sa valeur pragmatique au support. Il ne fait que marquer, par un simple fait d'ordination, le domaine d'interprétation qui doit être celui de son contrôleur. Dans l'écrit journalistique contemporain, on expliquera ce type d'appariement par la tension entre deux univers de connaissance : (i) le connu (« on en parle »), matérialisé par la frontalité, — la fonction de la presse n'est plus aujourd'hui d'informer, mais plutôt de confirmer de manière circonstanciée ce que l'on apprend par d'autres médias —, (ii) l'ajustement informatif à ces représentations mentales préalables, au moyen de procédures référentielles non ambiguës, ajustement matérialisé par ce type de support qui révèle la nécessité d'une explicitation du référent actanciel.

Mais en zone frontale, le mode standard de loin le mieux représenté dans le corpus est celui qui se construit sur un support clitique, anaphorique ou déictique, selon les environnements discursifs.

- (16) Jean-François Lyotard, l'une des figures de la philosophie française de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, aux côtés de Gilles Deleuze, Michel Foucault ou

Jacques Derrida, est mort à Paris dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 avril des suites d'une leucémie. Il était âgé de soixante-treize ans. *Professeur à la Sorbonne, à Nanterre, à Vincennes, engagé en politique dès les années 50 dans le groupe Socialisme ou barbarie avec Claude Lefort et Cornélius Castoriadis, auteur d'une trentaine d'ouvrages, il n'aura cessé d'interroger sur « la naissance et la mort de l'improbable », sur l'événement. (Le Monde, 22/4/98)*

- (17) Le regret de mes doux loisirs me suivit partout et jeta l'indifférence et le dégoût sur tout ce qui pouvait se trouver à ma portée, propre à mener à la fortune et aux honneurs. *Incertain dans mes inquiets désirs, j'espérai peu, j'obtins moins (...).* (J.-J. Rousseau, *Les Rêveries du promeneur solitaire*)

Ce qui caractérise ces deux séquences, qu'il y ait ou non dépendance du support à l'égard d'un antécédent, c'est bien sûr une relation appositive qui n'est interprétable qu'en contexte. L'autonomie et donc l'identité référentielles du support ne sont pas davantage garanties dans le cas d'un déictique que dans celui d'un anaphorique, puisque comme le montre (17), la configuration contextuelle qui ressort du découpage arbitraire de cette séquence ne permet pas de définir une situation susceptible d'identifier le référent de l'instance énonciatrice, qui pourrait fort bien figurer en paroles ou pensées rapportées. À l'écrit les faits d'embrayage sont nettement médiatisés, et, comme le rappelle François Rastier (1998 : 106), la situation y est déterminée par le contexte, contrairement à l'oral où c'est le contexte qui est déterminé par la situation. On note ainsi qu'anaphoriques et déictiques, en poste support d'un système appositif, relèvent de régimes interprétatifs distincts, requérant pour les seconds un empan textuel plus large que pour les premiers, donc un parcours de lecture plus étendu et plus complexe, du moins pour les textes fortement linéarisés sans autre mode de fonctionnement sémiologique. Mais cela ne remet pas en cause la continuité de topique, marquée dans un cas comme dans l'autre, par l'appariement standard frontal. Phénomène qui, loin de plaider pour un fonctionnement exclusivement microsyntaxique de l'apposition, témoigne au contraire d'une évidente dimension macrosyntaxique du système. On observe cependant que cette continuité n'est nullement incompatible avec un glissement ou une réorientation transitoire de topique, ce qui signale ainsi une densité référentielle limitée. C'est ce que montre la séquence suivante, qui pourrait être insérée en (16), immédiatement avant le détachement : *Il était âgé de soixante-treize ans. TFI diffusera demain un programme spécial à 20h45, en remplacement de la rencontre de football PSG-Sarreguemines. Professeur à la Sorbonne (...), il n'aura cessé ...* Cette immixtion d'un élément thématique hétérogène ne rompt pas la concaténation référentielle, elle ne fait que la dilater, ramifier sa configuration, et complexifier le parcours interprétatif. La cohésion de l'ensemble est garantie par la fonction de synthèse mémorielle, variable selon les lecteurs et les conditions d'interprétation, fonction qui délimite et assemble selon un mode séquentiel les microstructures textuelles.

### 3.3. Le mode asymétrique

On doit noter tout d'abord que, contrairement au mode standard, le mode asymétrique ne connaît de positionnement que frontal. Cela révèle une économie communi-

cationnelle tout à fait singulière, qui me semble-t-il ruine la pertinence d'une perspective *exclusivement* rhétoricostylistique sur une telle configuration « anacoluthique ». Cette singularité se caractérise par le compactage référentiel. L'implication du contrôleur, qui affecte ces appariements obliques, s'accommode en effet très difficilement de toute forme de rupture ou de réorientation de topique entre la dernière actualisation du référent actanciel et l'apport, cela en raison de l'ambiguïté qui en résulte, susceptible de ralentir le processus interprétatif :

- (18) Sans eux, il restait à découvert : *défunt par avance*, un même coup de faux avait tranché ses liens humains et sa vie. (J.-P. Sartre, *Situations IV*)
- (19) Directeur des ressources humaines et des affaires juridiques (H/F) [titre centré] *Rattaché au Directeur Général et membre du Comité de Direction*, votre double fonction s'articulera (...). (*Le Monde*, 15/4/1998)
- (20) Chefs des ventes [titre centré], Paris (réf. CVP) — Strasbourg (réf. CVG) [sous-titre centré] *Rattaché au Directeur Régional*, vos responsabilités seront d'une part, la réalisation de l'objectif de vente ambitieux et votre participation à la mise en place de notre stratégie de développement de la région (...). (*Le Figaro*, 28/11/1994)
- (21) Je n'écoutais rien : pendant ces dix années, je n'avais pas quitté ma table ; *petit, moustachu comme mon père, juché sur une pile de dictionnaires*, ma moustache blanchissait, mon poignet courait toujours, les cahiers tombaient sur le parquet l'un après l'autre. (J.-P. Sartre, *Les Mots*)

À l'évidence, le mode asymétrique, qu'exemplifient (18), (19), (20), (21), ne peut apparaître que dans une zone textuelle de forte densité de topique. On est ainsi fondé à postuler une concaténation référentielle nécessairement plus serrée, et donc un degré de contextualité plus élevé que dans le cas des appariements standard.

Dans les tours où le contrôleur est réalisé par un actant que pronominaliserait un anaphorique (18), l'hétéronomie référentielle et la subordination contextuelle du système sont clairement marquées, comme on l'a vu avec (8b-10b), par le fait que l'actant peut difficilement faire l'objet d'une dénomination directe par un Np ( ? *défunt par avance, un même coup de faux avait tranché les liens humains et la vie de Paul Nizan*). Dans la séquence (18), la saillance référentielle est clairement indexée par la présence d'un représentant du contrôleur de l'apport en zone sujet de la sous-phrasé qui précède le détachement (*Sans eux, il restait à découvert*). L'anaphorique joue le rôle d'un hyperthème (mais médiat, puisqu'il s'agit d'un actualisateur relais du contrôleur), au comportement semblable à celui qui forme le point d'ancrage d'une progression à thèmes dérivés (*il [ = Nizan ], ses liens humains, sa vie*). Une configuration fréquemment relevée dans le corpus est celle qui fait apparaître dans une même zone référentielle de l'énoncé non pas un actualisateur relais du contrôleur, mais un Np ou une description définie. S'il s'agit du type d'appariement illustré par (9a), le Np joue seulement le rôle de référent topical contrôlant directement le système appositif, dans un cadre périodique, mais sans structure thématique dérivée :

- (22) *Pauvre Anne-Marie : passive*, on l'eût accusée d'être une charge ; *active*, on la soupçonnait de vouloir régenter la maison. (J.-P. Sartre, *Les Mots*)

Dans les tours où le contrôleur est réalisé par un actant que pronominaliserait un déictique, (19), (20), (21), il apparaît nettement que la subordination contextuelle du

système varie en configuration selon les types de textes. Dans les annonces d'emplois, (19) et (20), l'asymétrie semble facilitée par la présence immédiatement antécédente de la mention du profil du poste (*Directeur des ressources humaines et des affaires juridiques (H/F), Chefs des ventes*), laquelle affiche, comme les sous-phrases présentatives de (18) et (22), avec une signalétique bien sûr différente, le même comportement iconique d'étiquette référentielle introduisant un espace d'interprétation. Toutefois, on note que l'absence de l'étiquette référentielle en (19) et (20) ne ferait qu'obscurcir le lien sémantique entre le segment détaché et la prédication principale, sans porter atteinte à la saturation référentielle de l'actant, la référence du coénonciateur étant fournie par le cadre générique de la page emploi. Alors qu'en (18), la situation interprétative serait inverse : le lien sémantique entre l'apport détaché et la prédication droite resterait inchangé, mais le contrôleur actanciel du système appositif ne serait plus saturé dans la phrase ainsi construite.

Néanmoins, en (18), (19), (20), (22) le fonctionnement du système appositif infléchit sensiblement la distinction anaphorique/déictique, puisqu'une même dépendance de l'interprétation à la spatialisation du discours est à relever.

Cette sémiologie complexe n'apparaît pas dans la narration fortement linéarisée de (21), séquence extraite d'un type discursif où l'image textuelle forme un bloc qui requiert un parcours interprétatif de plus large amplitude pour capter le cadre générique du récit personnel, et traiter comme un entier les instances narrative, actancielle, et auctoriale. La référence de l'actant ne peut être actualisée en contexte étroit par aucun autre indice formel que le pronom *je*, présent dans la séquence. Elle ne trouve donc sa résolution interprétative que dans un cadre textuel.

Si la frontalité du système appositif est bien un marquage de continuité référentielle, l'examen des types d'appariement fait apparaître clairement toute la gradualité de cette continuité. Des séquences examinées dans cet article, il ressort que la structure standard frontale formée sur un support référentiellement hétéronome et la structure asymétrique sont moins hétérogènes qu'il n'y paraît, puisqu'elles révèlent une même remarquable aptitude à l'enchaînement des référents au fil du texte. Toutefois, le compactage référentiel qu'opère le mode asymétrique relève d'une stratégie de communication plus nettement présuppositionnelle, puisqu'à la frontalité, qui est en soi un fait d'ordination saillanciel, s'adjoit dans ce cas une obliquité qui vise à éroder les reliefs de l'entité actancielle qui contrôle le système. Au-delà d'un simple fonctionnement transphrastique, la structure nodale et référentiellement insécable de l'asymétrie manifeste une organisation macrosyntaxique dont la fonction pragmatique est de crypter le resserrement du tissu verbal.

## **Conclusion**

À titre de bilan provisoire des propositions développées dans cette étude, je formulerai deux ordres d'observations portant respectivement sur la définition de la notion et sur les niveaux d'analyse des faits qu'elle recouvre.

### **Définition**

La notion d'apposition s'applique à un type de construction qui peut être décrit comme la mise en séquence par appariement de deux segments linguistiques hiérarchi-



quement ordonnés, constituant une expression désignative complexe, formellement disjointe par le détachement, composée :

1/ (i) d'un support actanciel syntaxiquement autonome dans la construction, (ii) pivot argumental interprédicatif, (iii) occupant une position référentielle dans l'énoncé, (iv) susceptible par conséquent d'être engagé dans une chaîne de référence, d'y tenir le rôle de pointeur nominal ou pronominal, et donc de participer activement à la cohésion textuelle, (v) présenté par l'encodeur comme non fini au plan informationnel et appelant une expansion de nature sémantique non restrictive, (vi) présupposant chez le décodeur, avec des finalités de communication fort variables selon les contextes, un scénario interprétatif, ce qui manifeste son inscription dans un milieu linguistique régi par le principe pragmatique de coopération ;

2/ (i) d'un terme descripteur détaché, (ii) occupant une position périphérique à la structure argumentale de l'énoncé, (iii) de nature variée mais nécessairement compatible avec la caractérisation actancielle (descripteur adjectival, participial, nominal déterminé, nominal non déterminé, nominal absolu, nominal prépositionnel), (iv) formant un apport dont le fonctionnement syntacticosémantique est régi par un mécanisme d'incidence exercé en direction du support, et confirmé par des faits réactionnels (accord en nombre, voire en genre), (v) définissant avec son point d'appui une sphère actancielle affectée d'une forte coalescence, observable, sur la ligne de l'énoncé, à la tendance marquée de son évolution dans la zone de localité du support, qu'il lui soit antéposé ou postposé, (vi) dont la fonction générale est de prédiquer les propriétés de son contrôleur, soit par extraction de rôle actanciel à valeur qualificative, soit par extraction directe d'une qualification actancielle, (vii) formant un prédicat second, de type attributif, mais non fini au plan syntacticosémantique, (viii) inapte à modifier la vériconditionnalité de la prédication d'ancrage, (ix) susceptible d'activer des valeurs circonstancielles aléatoires, variables selon sa nature et son positionnement dans l'énoncé, mais non intégrées et construites par le micro comme par le macrocontexte, (x) dont le contrôleur est nécessairement instancié dans la prédication première, même de manière oblique, (xi) constituant avec lui une cellule référentielle et informationnelle, ce qui indexe son hétéronomie sur ces deux plans, mais dont la place, par rapport à son point d'appui et dans la structure prédicative d'ensemble, peut être décrite comme un indice iconique du domaine d'interprétation qui doit être celui de son contrôleur [+/- accessibilité].

### *Niveaux d'analyse*

Pour ce qui concerne les niveaux d'analyse de l'apposition, les options retenues ici amènent à considérer l'hypothèse d'un double fonctionnement, microsyntaxique et macrosyntaxique, des constructions visées par la notion, lesquelles ne semblent pas plus réductibles à l'un qu'à l'autre de ces niveaux.

Ces deux ordres de combinatoire, qui ont reçu une validation théorique entre autres dans les travaux d'Alain Berrendonner et Marie-José Reichler-Béguelin (Berrendonner, 1990 ; Berrendonner & Reichler-Béguelin, 1989, 1997), ont pour frontière commune l'unité formée par la *clause* (acte énonciatif élémentaire), dont Denis Apothé-



loz (1995 : 183-186) a toutefois montré toute la difficulté d'application, particulièrement lorsqu'elle est employée comme principe de segmentation des textes. La clause est donc un seuil : unité maximale de la microsyntaxe, où s'articulent des segments de chaîne (morphèmes, syntagmes) entretenant entre eux des relations de concaténation et de rection ; unité minimale de la macrosyntaxe, où s'articulent des entités informationnelles, représentant dans le discours des états successifs de l'information partagée, et entretenant avec l'environnement des relations sémanticopragmatiques de présupposition et d'inférence. Les unités syntagmatiques et propositionnelles, dont les constituants présentent les rapports de dépendance précités, et qui ne se trouvent pas inclus dans un ensemble rectionnel plus vaste, forment des clauses.

Plaident en faveur d'un fonctionnement microsyntaxique des constructions appositives : le mécanisme incidentiel qui les régit, les faits rectionnels qui y sont associés, et leur dépendance à l'égard d'une prédication d'ancrage qui leur fournit leur support actanciel, nécessairement instancié. Le choix d'une description de l'apport en termes de prédicat second non fini implique donc un renoncement à toute analyse clausale du segment détaché, et par conséquent un traitement distinct des relatives non restrictives. Plaident en faveur d'un fonctionnement macrosyntaxique des constructions : la formation d'une cellule référentielle et informationnelle de l'apport avec son support actanciel, la fonction iconique de la place du système appositif dans l'énoncé, le niveau d'accessibilité référentielle du contrôleur, présupposé par cette place, et la structure insécable de l'appariement asymétrique qui délimite une zone de dépendance extraclausale.

Il ne semble donc pas légitime de promouvoir un ordre de combinatoire au détriment de l'autre, sauf à viser par commodité méthodologique soit la réduction de la catégorie appositive à un cadre d'analyse aveugle aux faits de spatialisation du discours et à leur portée pragmatique, soit son éclatement au profit de la notion hétérogène de *détachement*. L'apposition appelle ainsi une syntaxe unifiée qu'il reste manifestement à construire.

## Références bibliographiques

- APOTHÉLOZ, D., 1995 : *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- ARIEL, M., 1990 : *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, London, Routledge.
- BERRENDONNER, A., 1990 : « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de Linguistique*, 21, pp. 25-36.
- BERRENDONNER, A., & REICHLER-BÉGUELIN, M.-J., 1989 : « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française*, 81, pp. 99-124.
- BERRENDONNER, A., & REICHLER-BÉGUELIN, M.-J., 1997 : « Left dislocation in French : varieties, use and norm », in J. Cheshire & D. Stein (eds), *The Grammar of non-standard language*, London, Longman.
- CHAROLLES, M., & COMBETTES, B., 1999 : « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française*, 121, pp. 76-116.

- COMBETTES, B., 1993 : « Grammaire de phrase et cohérence textuelle : le traitement des constructions détachées », in *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, CIII, 3, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, pp. 223-230.
- COMBETTES, B., 1998 : *Les Constructions détachées en français*, Paris-Gap, Ophrys.
- CORBLIN, F., 1995 : *Les Formes de reprise dans le discours — Anaphores et chaînes de référence*, Rennes, PURennes.
- FAUCONNIER, G., 1974 : *La Coréférence : syntaxe ou sémantique ?*, Paris, Éditions du Seuil.
- FORSQREN, M., 1988 : « Apposition adnominale : déterminants et ordre des constituants », *Travaux de linguistique*, 17, pp. 137-157.
- FORSQREN, M., 1991 : « Éléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française », in *Actes du XVIII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Université de Trèves 1986, II, Linguistique théorique et linguistique synchronique, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 597-612.
- FUCHS, C., 1993 : « Position, portée et interprétation des circonstants — *Encore* et les circonstants de localisation temporelle », in C. Guimier (ed), *1001 circonstants*, Caen, PUCaen, pp. 253-283.
- FURUKAWA, N., 1996 : *Grammaire de la prédication seconde — Forme, sens et contraintes*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- KLEIBER, G., 1985 : « Sur la sémantique et pragmatique des SN — *Le projet Delors, La camarade Catherine* », *L'Information grammaticale*, 27, pp. 3-9.
- LAMBRECHT, K., 1998 : « Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs », *Langues*, 1, pp. 34-45.
- LAZARD, G., 1994 : *L'Actance*, Paris, PUF.
- MÉLIS, L., 1988 : « La prédication seconde : présentation », *Travaux de Linguistique*, 17, pp. 7-12.
- MILNER, J.-C., 1982 : *Ordres et raisons de langue*, Paris, Éditions du Seuil.
- NEVEU, F., 1995 : « De la phrase au texte — Les constructions appositives détachées et la structure informationnelle de l'énoncé dans *Les Misérables* », *L'Information grammaticale*, 64, pp. 23-26.
- NEVEU, F., 1998a : *Études sur l'apposition*, Paris, Honoré Champion.
- NEVEU, F., 1998b : « Les appositions frontales et la structure informationnelle de l'énoncé », in *Actes du Colloque International de Linguistique française d'Uppsala — Prédication, assertion, information*, 1996, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, Uppsala, pp. 367-375.
- NEVEU, F., 1998c : « Prédication seconde, zones actanciennes et niveau macrosémantique — Le cas des appositions asymétriques », in *Actes du XVI<sup>e</sup> Congrès International des Linguistes*, 1997, CD Rom Elsevier.
- NOAILLY, M., 1990 : *Le Substantif épithète*, Paris, PUF.
- PICABIA, L., 1991 : « Article zéro et structures apposées », *Langages*, 102, pp. 88-102.
- PIGNON, J., 1961 : « L'apposition », *Le français moderne*, 4, pp. 252-257.
- RASTIER, F., & alii, 1994 : *Sémantique pour l'analyse — De la linguistique à l'informatique*, Paris, Masson.
- RASTIER, F., 1998 : « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », *Langages*, 129, pp. 97-111.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J., 1995 : « Les problèmes d'emploi du gérondif et des participiales en français contemporain », in K. Zaleska & A. Cataldi (eds), *Le Français Langue Étrangère à l'Université : théorie et pratique*, Varsovie, Uniwersytet Warszawski, Instytut Romanistyki, pp. 243-260.
- TAMBA-MECZ, I., 1975 : « Système de l'identification métaphorique dans la construction appositive », *Le français moderne*, 3, pp. 234-255.
- VAN DEN BUSSCHE, H., 1988 : « Typologie des constructions appositives », *Travaux de linguistique*, 17, pp. 117-135.

- WILMET, M., 1986 : *La Détermination nominale*, Paris, PUF.
- WILMET, M., 1998 : « Essai de typologie de la prédication », in *Actes du Colloque International de Linguistique française d'Uppsala — Prédication, assertion, information*, 1996, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, Uppsala, pp. 605-613.
- ZEMB, J.-M., 1978 : *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch 1*, Duden.